



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 04/06/2026**

Présents : CHENU Laurent, MICHAUD Christine, BREGAND Frédéric, DUSTOUR Peggy, HEUZEBROC Franck, MAGNIN Jessica, GOUSSET Jérôme, PIZARD Chantal, GUYOTTE Aurélien, ANTZENBERGER Corinne, BEDIN Jean.

Absents :

Secrétaire de séance : GOUSSET Jérôme
Début réunion 20H00

1/ OUVERTURE POSTE ADJOINT TECHNIQUE TEMPS NON COMPLET

Considérant l'absence d'un adjoint technique depuis septembre 2025 ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public, notamment en matière de salubrité, d'entretien et de maintenance des équipements et espaces communaux ;

Considérant qu'il convient de créer un emploi afin d'assurer les missions techniques de la commune ;

Le conseil décide :

- la création d'un emploi d'adjoint technique territorial ;
- relevant de la catégorie C ;
- affecté au service technique ;
- à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires ;
- Ouverture du poste : immédiate
- Poste à pourvoir au 01/09/2026 du fait des obligations légales de recrutement.

Voix Pour 11

Abstentions.....

Voix contre.....

MAIRIE D'ÉTREPIGNEY
2 Pl. de la Mairie, 39700 Étrepigny
09 65 21 82 05 ou 03.84.71.31.12
mairieetrepigny@orange.fr



2/ DESIGNATION DU REFERENT CLECT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), a pour mission d'évaluer et de proposer les modalités de répartition des charges entre les collectivités territoriales lors des transferts de compétences.

Pour la durée du mandat est nommé :

Titulaire CLECT : BREGAND Frédéric

Suppléant CLECT : HEUZEBROC Franck

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

3/ DESIGNATION DU REFERENT ENVIRONNEMENT

Le Conseil municipal doit désigner un référent environnement au sein de la commune afin d'assurer le relais d'information et le suivi des différentes problématiques environnementales pouvant concerner le territoire communal (le suivi et le signalement des espèces nuisibles ou invasives telles que l'ambrosie ou le frelon asiatique ; le relais des informations relatives aux dispositifs environnementaux et aux espaces protégés, notamment Natura 2000 ; Ambrosie...

Titulaire : CHENU Laurent

Suppléante : DUSTOUR Peggy

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

4/ INDEMINITE CONSEILLER MUNICIPAL

Considérant l'investissement régulier et important de Chantal PIZARD dans l'exercice de missions nécessaires au bon fonctionnement des services communaux, notamment :

- la gestion de la salle des fêtes : réservations, états des lieux, remise des clés, suivi de l'entretien et du ménage, suivi des stocks liés au ménage ;
- le suivi et l'entretien du cimetière communal : tonte, désherbage, traitement des nuisibles et maintien de la propreté des lieux ;

Le Conseil municipal décide de lui attribuer une indemnité de fonction calculée sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique, au taux de 2 % soit 82.21€ brut.

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

MAIRIE D'ÉTREPIGNEY
2 Pl. de la Mairie, 39700 Étrepigny
09 65 21 82 05 ou 03.84.71.31.12
mairieetrepigny@orange.fr



5/ SUBVENTIONS

Subvention exceptionnelle de 1000€ pour le comité des fêtes dans le cadre de l'organisation du feu d'artifices lors de la fête patronale.

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

6/ COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT POPULATION 2027

Dans le cadre du recensement de la population, le **coordonnateur communal** est la personne désignée par la commune pour organiser et superviser l'ensemble des opérations de recensement sur son territoire. Il assure la préparation de la collecte, participe au recrutement et à l'encadrement des agents recenseurs, veille au bon déroulement des enquêtes auprès des habitants et fait le lien entre la commune et INSEE. Il est également chargé de suivre l'avancement de la collecte, de résoudre les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain et de garantir la qualité et la confidentialité des données recueillies.

Coordonnateur : Mme ANTZENBERGER Corinne

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

7/ DEVIS TRAVAUX VOIRIE

Entreprise Entretien Routier Jurassien pour les travaux de l'impasse des demoiselles pour un montant de 9 969.60€ HT, soit 11 963.52€ TTC.

Entreprise LAHAXE Nicolas pour les travaux de l'accès à la bibliothèque pour un montant de 15 626.40€ HT, soit 18 751.68 € TTC.

Voix Pour 11 Abstentions..... Voix contre.....

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Réunion de la commission vie communale et communication prévue au mois de juin
- ✓ Lecture du courrier de Mme GUILLOT Isabelle, Présidente sortante du SIVU



✓ Soirées pizzas : Intervenant « Seb Pizzas »

Le 10/07/2026

Le 28/08/2026

Le 18/09/2026



Le Maire, Laurent CHENU
(Affichage le 05/06/2026)

MAIRIE D'ÉTREPIGNY
2 Pl. de la Mairie, 39700 Étrepigny
09 65 21 82 05 ou 03.84.71.31.12
mairieetrepigny@orange.fr